



Communiqué de presse
15 JANVIER 2014

CAPITAL SOCIAL

INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DES DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL

DATE	NOMBRE D' ACTIONS (APRES REGROUPEMENT)	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	
		THEORIQUES	
31/12/2013	3 596 422	THEORIQUES	44 412 276
		EXERÇABLES	44 268 467

Le nombre de droits de vote théoriques intègre les droits de vote doubles attachés à certaines actions.

Le nombre de droits de vote exerçables tient compte des actions privées de droits de vote.

Il est rappelé que pendant le délai de deux ans à compter du début des opérations de regroupement, soit depuis le 26 juillet 2012, toute action non regroupée à droit de vote simple donnera droit à 1 voix et toute action regroupée à droit de vote simple à 10 voix, toute action non regroupée à droit de vote double donnera droit à 2 voix et toute action regroupée à droit de vote double à 20 voix, de sorte que le nombre de voix attaché aux actions soit proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.